

<https://www.aefinfo.fr/depeche/675466>

Erwin Canard

10 min read

L'excellence, l'égalité et le bien-être au cœur de la circulaire de rentrée 2022

Pour sa première circulaire de rentrée, Pap Ndiaye insiste sur 3 mots-clés : l'excellence, l'égalité et le bien-être. Dans ce traditionnel texte, paru au BO le 30 juin 2022, le **MEN** se place d'abord dans la continuité de Jean-Michel Blanquer en insistant sur les fondamentaux, dès la maternelle. Aussi, il annonce le lancement d'évaluations pour certains CM1 et 4e. Pap Ndiaye évoque également le lycée professionnel, notamment le renforcement du lien avec les entreprises, qui s'établira d'ailleurs dès la 5e. La mixité scolaire, l'école inclusive et le lien école-collège sont aussi mis en avant.



Le bien-être des élèves est une des trois priorités de Pap Ndiaye. MaxPPP

Le ministère de l'Éducation nationale version Pap Ndiaye est bel et bien lancé. Après une interview au *Parisien* ([lire sur AEF info](#)) et une lettre aux enseignants ([lire sur AEF info](#)),

c'est dans le cadre plus formel de la [circulaire de rentrée](#), parue au [B.O](#) du 30 juin 2022, que le ministre a présenté les axes de la politique qu'il entend mener.

Ceux-ci sont affichés dès le titre : "L'école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être". La rentrée 2022 doit alors "préserver et promouvoir" une école qui est "un temps et un espace communs à des enfants de tous horizons pour apprendre, comprendre, agir et devenir des citoyens libres, éclairés, égaux et fraternels".

"Excellence et savoirs fondamentaux"

Le premier des trois axes s'inscrit dans la continuité de la politique menée par Jean-Michel Blanquer, qui avait lui aussi placé l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux parmi ses priorités. Pour Pap Ndiaye, la maîtrise des fondamentaux "constitue l'objectif prioritaire de nos politiques de réduction des inégalités".

Nouvel investissement sur l'école maternelle. La lutte contre les inégalités doit être "affirmée dès l'école maternelle". L'année scolaire qui va s'ouvrir doit alors être celle "de maturation et d'un nouvel investissement pédagogique, matériel et humain" à ce niveau, ainsi que de la "continuité entre les cycles 1 et 2, notamment au travers la formation des professeurs". Dans sa lettre aux professeurs, le ministre annonçait le lancement prochain d'un "plan maternelle".

Plus généralement, les enseignements dispensés, la formation continue - les plans de formation "maths" et "français" étant "amplifiés" - et l'évaluation des élèves doivent participer à la priorité au français et aux mathématiques.

Des évaluations en CM1 et 4e

Comme AEF info l'avait annoncé ([lire sur AEF info](#)), Pap Ndiaye annonce le lancement, "à titre préparatoire", d'évaluation des acquis des élèves pour "une partie des élèves de CM1 et 4e" dès la rentrée prochaine.

Poursuite de la transformation du lycée professionnel. Le ministre vise également un "lycée professionnel d'excellence", alors que la "transformation engagée" de ce niveau sera "poursuivie". Comme annoncé par Emmanuel Macron ([lire sur AEF info](#)), "l'accent sera mis sur la formation aux techniques de recherche d'emploi et au renforcement des compétences professionnelles en lien direct avec les entreprises et structures locales". Aussi, "des actions spécifiques permettant l'accès facilité à l'emploi seront déployées" et

les **P.F.M.P.** "seront replacées au centre des dispositions pédagogiques", après les perturbations liées au Covid.

Pap Ndiaye annonce en outre que l'expérimentation Avenir pro ([lire sur AEF info](#)) sera étendue, que le dispositif InserJeune sera "enrichi" et que la Semaine des lycées professionnels doit "permettre dans toutes les académies de valoriser" le lycée pro.

Formation continue et évaluation des établissements. Par ailleurs, le ministre évoque :

- une "formation renforcée" grâce aux écoles académiques de formation continue ([lire sur AEF info](#))
- la poursuite des évaluations des établissements du second degré ([lire sur AEF info](#)) et le lancement de celles des écoles ([lire sur AEF info](#)).

"Égalité et mixité"

Pap Ndiaye affiche les objectifs "d'assurer le même niveau d'exigence et de bien-être à tous les élèves et se donner les moyens de mieux accompagner ceux qui sont les moins favorisés".

École inclusive : poursuivre le travail sur la revalorisation des AESH. Le ministre veut ainsi poursuivre la politique de l'école inclusive. Si, selon lui, à ce niveau, "la situation s'est considérablement améliorée en quelques années", néanmoins, "beaucoup reste à faire", ce que des acteurs soulignent également ([lire sur AEF info](#)). Pap Ndiaye souhaite porter une "attention particulière à la relation avec les familles", avec notamment une systématisation des prises de contact en amont de la rentrée et la "facilitation des démarches pour les aménagements". En outre, la situation des **AESH** "ne peut rester en l'état". Pap Ndiaye évoque un travail à venir sur leur revalorisation et les possibilités de travail à temps complet.

De nouvelles expérimentations en 6e. Pap Ndiaye annonce une expérimentation sur le lien école-collège. Des collèges, prioritairement ceux "dont les résultats aux évaluations nationales révèlent des difficultés spécifiques", "expérimenteront, en lien avec les autorités académiques, de nouvelles organisations pédagogiques en classe de sixième pour mieux accompagner cette transition, donner sa pleine cohérence au cycle 3 et renforcer le niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux". Pour cela, les collèges sont incités à investir notamment l'**AP** et Devoirs faits.

Le Covid est toujours là

Pap Ndiaye demande à "chaque école ou établissement d'actualiser en cette rentrée les plans de continuité pédagogique élaborés et mis en œuvre depuis 2020". Le ministre explique aussi qu' les ressources nationales, une solution pérenne et souveraine de classe virtuelle accessible à tous les professeurs sera désormais garantie toute l'année".

Accroître la mixité scolaire. Alors que des acteurs du monde éducatif reprochaient à Jean-Michel Blanquer l'absence de politique en la matière, Pap Ndiaye indique vouloir "agir avec volontarisme au service d'une plus grande mixité scolaire". Cela passe par plusieurs dispositifs :

- "ouverture de nouveaux internats d'excellence,
- implantation de cursus d'excellence dans les établissements les moins favorisés,
- accueil d'élèves boursiers dans les établissements les plus favorisés,
- ouverture de 43 nouvelles sections internationales dans des collèges parmi les plus défavorisés,
- engagement de 94 lycées et 250 collèges parmi les plus favorisés dans une stratégie de plus grande ouverture aux élèves boursiers,
- fixation, dans chaque académie, d'objectifs de réduction des écarts sociaux entre collèges et entre lycées,
- poursuite de l'expérience des Territoires éducatifs ruraux".

Découverte du monde du travail dès la 5e. Pour Pap Ndiaye, l'égalité passe également par "la découverte du monde du travail, alors que les plus informés sont ceux qui, souvent, poursuivront les études les plus longues et auront les meilleures conditions pour construire progressivement leur parcours". Ainsi, conformément à une annonce d'Emmanuel Macron, dès cette année, "des collègues volontaires proposeront de nouvelles activités de découverte des métiers à partir de la classe de 5e et tout au long du cycle 4, qui pourront prendre la forme de visites d'entreprises, de mini-stages, de rencontres avec des professionnels de différents secteurs d'activité". Le ministre souhaite "l'appui des campus des métiers et des qualifications, qui seront incités à élargir leurs actions à l'animation de la relation entre l'école et le monde professionnel sur leur territoire".

Incitation à informer sur les aides. Pap Ndiaye incite également les personnels à mieux déployer les actions contre le décrochage au cours du premier cycle de l'enseignement

secondaire, à "informer les familles les plus en difficulté financière de leurs droits à bénéficier de bourses" et à "mobiliser pleinement et massivement les fonds sociaux".

"Bien-être des élèves"

À l'école, l'élève doit "se sentir accueilli, encouragé dans ses efforts et ses réussites et préservé des discours dévalorisants, de toute forme de discrimination ou de violence et du fléau du harcèlement", écrit Pap Ndiaye. De leur côté, les personnels "doivent se savoir écoutés, compris et soutenus par l'institution, par ses cadres et par l'ensemble de la société". Cela passe par "le respect de l'autre" - élève, parent, personnel, par la transmission des valeurs de la République ou encore la "valorisation de l'engagement des élèves".

Renforcement des équipes valeurs de la République. Le ministre assure aussi "qu'aucune atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République ne sera acceptée. Nos personnels doivent être assurés qu'ils seront soutenus et protégés par l'institution face à toutes les tentatives d'intimidation ou de menaces". Pap Ndiaye annonce ainsi le renforcement des équipes valeurs de la République "dans les académies où ces faits sont les plus nombreux".

Renforcement de la lutte contre les discriminations et le harcèlement. Pap Ndiaye met également en avant les luttes contre les discriminations LGBT+, l'inégalité filles-garçons, les violences sexistes et sexuelles, les stéréotypes de genre ou encore "toutes les formes de harcèlement". Sur ce dernier point, "dès la rentrée, l'ensemble des collèges et les écoles devront s'être engagés dans le programme pHARe" et "chaque collègue devra désigner des ambassadeurs Non au harcèlement". Une sensibilisation au harcèlement et au cyberharcèlement devra aussi être donnée à tous les élèves lors de la semaine de la rentrée.

Expérimentation en 6e sur l'EMI. En outre, le travail pédagogique sur l'EMI devra être poursuivi. Pap Ndiaye annonce qu'une "expérimentation sera mise en place en classe de sixième dès la prochaine rentrée via une attestation de sensibilisation au numérique".

Renforcer l'attractivité des métiers médico-sociaux. Le ministre veut par ailleurs que soit portée une "attention accrue à la santé mentale des élèves" et indique que, "dès la rentrée, des travaux seront lancés pour conforter le rôle des personnels médico-sociaux et renforcer l'attractivité de leurs métiers".

EAC et sport. Enfin, Pap Ndiaye met en avant "l'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive". Au sujet de cette dernière, "les trente minutes d'activité physique quotidienne seront généralisées à compter de la rentrée dans toutes les écoles de France" et "les collèves volontaires seront invités à mettre en place, à titre expérimental, une organisation des emplois du temps permettant à tout ou partie de leurs élèves de pouvoir faire deux heures d'activités sportives sur le temps périscolaire, dans des clubs ou associations sportives".

Sobriété écologique. Pap Ndiaye prône également des actions en faveur de la transition écologique et énergétique, via la formation des élèves (le C.S.P. a été saisi sur ce point) et des actions "volontaristes" des établissements scolaires pour "rechercher la sobriété écologique". Un guide sera publié en cours d'année.

débats de l'école et déploiement de l'expérimentation marseillaise

Comme prévu ([lire sur AEF info](#)), le ministère lancera, à l'automne, des "réflexions collectives associant les partenaires au sein des équipes, à partir du projet de leur école ou de leur établissement, afin qu'elles puissent identifier leurs atouts, difficultés et besoins". Ce sont les académies qui organiseront ces débats "qui se déclineront à l'échelon local pour susciter, encourager et accompagner les initiatives".

En outre, la circulaire précise qu'en vue de la généralisation de l'expérimentation marseillaise, le ministère "met en place un dispositif d'appui aux innovations locales". Ces moyens "permettront de soutenir les projets et les ambitions des équipes pédagogiques [...] pour construire l'école du futur".